AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA SELECTION D'UN CABINET/BUREAU POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES BUREAUX PREFABRIQUES AU PROFIT DU PROJET WURI

Pays: République du Bénin

BON A LANCER CCMP/PR

Nom du projet: Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et et des Marchés l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Numéro du Don: Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence: BJ-WURI - BENIN-451870-CS-CQS

Intitulé de la Mission: AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA SELECTION D'UN CABINET/BUREAU POUR LE SUIVI ET LE CONTRÔLE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES PREFABRIQUES AU PROFIT DU PROJET WURI BENIN (Code PTAB 24.1.2.9)

- I- Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
- 2- La mission du cabinet/bureau vise à suivre et à contrôler les travaux de pose de bureaux préfabriqués (containers ou similaires) au profit des Unités Communales d'Identification des Personnes (UCIP).

De façon spécifique, la mission permettra à terme au bureau de contrôle/Cabinet qui sera retenu, de certifier que les travaux ont été exécutés dans les règles de l'art et conformément aux dispositions du marché de travaux passé avec les entreprises qui seront sélectionnées pour leur exécution sur le terrain. De même, elle permettra de participer à leurs réceptions provisoire et définitive de sorte à autoriser l'UGP/WURI BENIN à procéder aux différents paiements des travaux exécutés sur le terrain. La mission permettra dans une certaine mesure au

consultant de prescrire et de prendre au nom du Maître d'Ouvrage/UGP qu'il représentera auprès de Contrôle avis a manifestation d'interêt pour la selection d'un cabinet/bureau pour le suivi et le contrôle des travaux d'installation des bureaux prefabriques au profit du projet wuri b

D. Macchabées

Hereur des Services Financiers

l'Entreprise en charge des travaux, toutes les dispositions conformes et nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Il s'agira pour le Cabinet/Bureau de s'assurer que les travaux sont exécutés conformément aux conditions du Marché passé avec l'Entreprise, notamment dans les règles de l'art et les délais contractuels, tout en veillant également à la maîtrise des coûts. A ce titre, il assurera la supervision et le contrôle des travaux de terrassements, de maçonnerie-béton, de revêtement, de peinture, d'assainissement et de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales ainsi que le Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) pendant toute la durée des travaux. Il veillera également à l'utilisation efficiente de son propre personnel, de façon à mobiliser les experts respectifs en tenant compte des exigences du chantier.

Les sites devant abriter les travaux de pose des bureaux préfabriqués pour les UCIP sont répartis dans les douze (12) départements du Bénin. De façon plus détaillée, la mission se déroulera dans les soixante-dix-sept (77) mairies sur toute l'étendue du territoire Béninois et dans les arrondissements des communes à statut particulier à savoir :

- Cotonou (treize arrondissent)
- Abomey-Calavi (neuf arrondissements);
- Porto-Novo (cinq arrondissent)
- Parakou (trois arrondissements)
- 3- La mission de contrôle et surveillance devra être réalisée dans un délai estimatif de douze (I2) mois, après la signature du contrat.

BON A LANCER CCMP/PR

- 4- Le Coordonnateur National du Projet WURI BENIN, représentant l'Autorité Contractante, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les consultants (cabinets/bureaux) admissibles à présenter leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus.
- 5- A ce titre, les cabinets intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :
 - Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
- Le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
- Les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne fin d'exécution).

- 6- Le cabinet sera sélectionné par la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications de Consultant (QC) » décrite au paragraphe 7.II du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale en date de septembre 2023. A l'issue de l'évaluation des références, le consultant ayant présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission, sera invité à soumettre des propositions technique et financière puis à négocier le contrat.
- 7- L'attention des cabinets intéressés est attirée sur les paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale, qui décrivent la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts.
- 8- Les cabinets peuvent s'associer avec d'autres cabinets sous forme de groupement de firmes ou d'un accord de sous-traitance en vue du renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat.
- 9- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires (I original et 3 copies), portant la mention « MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LA SELECTION D'UN CABINET/BUREAU POUR LE SUIVI ET LE CONTROLE DES TRAVAUX D'INSTALLATION DES PREFABRIQUES AU PROFIT DU PROJET WURI BENIN » doivent être déposées au plus tard le 27 12 2024 à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou) à l'adresse indiquée ci-dessous :

- IO-Les consultants peuvent avoir plus d'informations au Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI BENIN ayant son siège à Cotonou, rue de Golden Tulip, I50 m de la plage Obama Beach Tél: 9I 5I I0 I0, e-mail: contact@wuri-benin.org tous les jours ouvrables de 08 heures à I2 heures 30 minutes et de I4 heures 00 à I7 heures 30 minutes.
- II- Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :



IDENTIFICATION UNIQUE POUR L'INTEGRATION REGIONALE ET L'INCLUSION EN AFRIQUE DE L'OUEST WEST AFRICA UNIQUE IDENTIFICATION FOR REGIONAL INTEGRATION AND INCLUSION Don IDA No. D610-BJ et Crédit IDA No. 6611-BJ

I No	Critères/Sous-critères	Note sur I00	
	Qualifications générales du consultant	25	
I.I	Être un cabinet/bureau régulièrement constituée et être spécialisé dans le domaine de la construction de bâtiments. Justifier cela par la soumission de l'original ou la copie légalisée du registre de commerce	10	
I.2	Avoir au moins trois (03) ans d'existence légale et le justifier par la soumission de l'original ou la copie légalisée du registre de commerce	05x3=15	
2	Expériences spécifiques du Consultant	75	_
2.0	Avoir exécuté en tant que cabinet/bureau, au moins six (06) missions pertinentes d'études et contrôle des travaux de construction de bâtiments, de génie civil et d'équipements ou de tous travaux et équipements similaires à ceux du présent projet, au cours des dix (I0) dernières années. Ces missions devront être prouver par des attestations de bonne fin d'exécution	I2,5x6=75	

NB:

- En cas de groupement, au moins un des cabinets/bureau doit être spécialisé dans le domaine de la construction de bâtiments:
- Les attestations de bonne fin fournies par les clients doivent être soutenues par la première page des contrats ainsi que les dernières pages des signatures par rapport à chaque contrat attestant de l'expérience du candidat. Les expériences ne répondant pas à cette obligation ne seront pas considérés. Le Projet se réserve le droit de vérifier de l'authenticité des documents et pièces fournies ;
- En cas d'égalité du nombre total de points, le cabinet ou groupement de cabinets ayant réalisé plus de missions spécifiques en termes d'études et contrôle des travaux de construction de bâtiments, de génie civil et d'équipements ou de tous travaux et équipements similaires à ceux du présent projet, au cours des dix (I0) dernières années, sera privilégié.

Cotonou, le ... 05,

Coordonnateur Natio